



P.V. de L'Assemblée Générale de l'Association ACHEMA le samedi 5 juillet 2025 au Paprika

Liste des présents : Danièle Crelier - Claudine Marclay - Fabien L'Eplattenier - Doris Bassin Kahn - Claire Pagny - Jane-Marie Wust - Françoise Berger Vuille - Christina Hofmann - Jeanne Maria Borel - Dominique Deschenaux - Béatrice Deschenaux - Stephanie Deschenaux - Janine Bürri - Bruno Bürri

Liste des excusés : Gérard Zeugin - Kurt Ryf - Marie-Antoinette Crelier - Gérard Kubler

La présidente de l'association, Danièle Crelier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, celles déjà assidues aux AG et celles qui y assistent pour la première fois. Elle remercie également le restaurant Le Paprika de nous accueillir dans ses locaux pour cette assemblée générale.

1.- Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2024 est adopté.

2.- Elections statutaires : Pas de changement.

3.- Comptes au 31 décembre 2024

Fabien L'Eplattenier, vice-président, en fait le commentaire.

Il apparaît une diminution de l'actif en 2024.

Chacun des points est commenté. En voici quelques-uns :

- Il n'y a pas eu de demande de la part de notre association à la Fédération neuchâteloise de coopération au développement, Latitude 21. Nous n'avions pas de nouveau projet pérenne à leur présenter qui aurait justifié cette demande.
- Les frais divers : diminution des frais en positif.
- Passif : créance de 2000 CHF qui sera extournée en 2025.
- En 2024, augmentation des dons, entre autres, grâce à l'engagement important de M. Dominique Deschenaux, qui a trouvé de nouveaux donateurs privés. Nous le remercions du fond du coeur.
- Trois marchés ont permis de récolter des fonds pour l'association.
- Redistribution des charges.
- Exceptionnellement en 2024, il n'y a pas de frais administratifs.

La présidente remercie chaleureusement M. Gérard Kubler, comptable professionnel à la retraite, qui a accepté de faire ce bilan des comptes pour l'année 2024. Nous espérons qu'il réitérera son aide en 2025.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme M.-Ant. Crelier et Mr G.Zeugin ont approuvé les comptes 2024.

Mme Françoise Berger (et M. Olivier Vuille) assureront cette charge pour l'année 2025. Ils reçoivent d'avance notre reconnaissance.

5. Questions et approbation des comptes

En réponse à un des membres présents, il est précisé que l'association a besoin de 20'000 CHF par année pour tourner.

Les personnes présentes approuvent les comptes.



La présidente a une demande concernant Nema, comptable sur place à Atar. Il a fait un emprunt de 250 CHF (20000 MRU) à Achema pour des frais d'hospitalisation qu'il pourra difficilement rembourser puisqu'il est à la retraite sans retraite financière et que ACHEMA a baissé son salaire en 2023 car la charge de son travail a diminué. Est-ce que l'assemblée est d'accord pour que cette dette soit annulée. L'assemblée, à l'unanimité, est d'accord d'annuler cette dette.

La présidente informe l'assemblée qu'elle a dû mettre à son nom, pour l'association Achema, le compte de Mado à Atar.

En cas de dissolution de l'association que faudrait-il faire avec l'argent qui resterait ?

Une possibilité : rechercher une association désireuse de reprendre l'activité.

Autre possibilité : donner cet argent à notre association-sœur Amsae à Atar. Dans ce cas, l'argent serait versé environ tous les 3 mois, comme à présent, jusqu'à ce que la caisse soit vide.

6.- Description des activités 2024

La présidente fait une description des différentes activités. Voir le rapport annuel.

Le soutien alimentaire

Durant cette année 2024, dans les 2 centres de soutien alimentaire, 6 jours par semaine, ont été offert un petit déjeuner et un dîner à une centaine d'enfants, à des jeunes mères avec bébés, à des personnes âgées, des malades et quelques handicapés.

Fin 2024, le nouveau propriétaire du **Centre 1** a décidé de doubler le loyer et de restreindre le droit de passage aux enfants. Nous avons décidé d'abandonner ce lieu et de déménager sur un terrain situé dans la nouvelle extension du quartier. Amsae a offert le terrain et la construction d'une pièce. Achema a participé financièrement pour la construction des toilettes, de la réserve d'eau et des clôtures. Popa, Bilal et Salek ont planté des buissons que n'aiment pas les chèvres. Le lieu a été offert à Achema qui décidera quoi faire de ce terrain en cas de dissolution de l'association.

Au **Centre 2**, fin 2024, quelques changements ont dû être effectués puisqu'il n'y avait plus les mêmes infrastructures qu'auparavant. Donc une des pièces a été réaménagée en classe et l'abri a reçu un toit fixe et des rideaux pour servir de 2ème réfectoire.

Grâce à la présence d'Achema, il n'y a plus de sous-alimentation dans ce quartier auprès des familles qui sont aidées depuis de nombreuses années. Il y a, par contre, une quarantaine de nouveaux venus que nous avons pesés, dont les familles ont dû quitter le centre d'Atar parce que les loyers devenaient trop chers, et chez qui il y a de la sous-alimentation moyenne à grave.

Le soutien scolaire

Cette année, le constat a été fait que les meilleurs élèves en classe de français ne suivaient plus. En examinant leurs livres scolaires, il est clair que le programme proposé est extrêmement difficile. Les leçons sont copiées sur des leçons faites pour des classes françaises. Les enfants du quartier n'y arrivent pas. Avec l'instituteur, il a été décidé de tabler sur l'oral afin que les enfants, s'ils ne peuvent s'améliorer dans l'écriture, puissent entrer plus aisément dans la relation verbale.

La langue parlée sur place est le hassanien. Mais dans les différentes administrations officielles, la langue parlée est le français, et si des élèves se débrouillent en français ils pourront viser de meilleurs emplois.

Le soutien en arabe fonctionne bien, le prof est passionnant et les élèves s'investissent.



L'atelier de formation en couture

Cette année 2024 a été une année de mise en place de ce projet. Un atelier a été trouvé adjacent à celui de M. Houdou le couturier formateur ; ce dernier sait tout faire. Il enseigne par amour du métier et pour faire du bien. Il y a aussi des intérêts pour lui car les passants s'y intéressent.

Dans l'atelier, il y a maintenant 5 machines à coudre.

Dans cet atelier, nous offrons l'apprentissage de la couture gratuitement à des personnes pauvres sans emploi et la confection de sacs qui remplaceront des sacs en plastique. Le loyer, l'électricité et les fournitures sont payés par Achema. Quand il y a une vente, un tiers du bénéfice va à la couturière, un tiers aux centres alimentaires et un tiers à la personne qui a cousu. Pour chaque sac vendu, la couturière touche 0.50 CHF, ce qui est un bon salaire.

6 personnes se sont inscrites ; 3 sont restées. Quand elles auront appris à tout faire, elles obtiendront un brevet détaillant les compétences acquises.

L'action chèvres

C'est Amsae qui a repris à son compte la gestion de l'Action Chèvres, qui fonctionne bien.

18 chèvres sont actuellement prêtées. C'est Salek, notre aide aux centres, qui visite les

Amsae a, en 2024, de nouveau, distribué **des sacs du coeur** à 25 familles dans l'extrême pauvreté. Chaque sac contenait 1kg de riz, 1 kg de farine, 1 kg de sucre, des boîtes de lait condensé et de purée de tomates, du thé, de l'huile et des haricots secs.

7. Latitude 21

La présidente informe l'assemblée qu'Achema a reçu en cette année 2025 de Latitude 21 un montant de 10'800 francs, qui est grandement apprécié. Il permet ainsi à l'association d'avoir les 20'000 francs indispensables à son bon fonctionnement, ainsi que les fonds pour l'Atelier de couture.

8. Divers

Danièle souligne qu'il n'y aucune aide sociale là-bas. Il n'y a de retraites que dans les milieux administratifs, médicaux et scolaires ; elles n'existent pas pour les personnes à bas revenus. En cas de maladie, il n'y a pas de caisse-maladie. Les médicaments sont très chers. C'est donc la solidarité qui permet de survivre. La présidente nous donne comme exemple le cas de Popa, l'intendant de l'association, qui accueille chez lui 3 garçons qui, sans son aide, se retrouveraient dans la rue, et est en charge de 14 personnes. Tout le monde aide tout le monde.

La présidente informe les membres présents qu'elle repartira en décembre prochain. L'assemblée la remercie chaleureusement pour le travail qu'elle accomplit là-bas ainsi que pour son engagement ici en Suisse. Elle-même remercie chacun pour sa fidélité et son engagement, car sinon elle ne pourrait rien faire.

La séance est levée à 15h15.

Un apéro est servi suite à l'assemblée, durant lequel il y a d'agréables échanges informels.